



Rapport moral

Exercice 2013 - 2014

L'association au 5 juin 2014

L'exercice 2013 – 2014 s'achève dans de bonnes conditions. L'essentiel de notre activité a été consacré à la découverte, ou l'approfondissement, de la connaissance des autres cultures au travers des langues. Malgré certaines difficultés pour ouvrir les cours d'anglais, nous avons pu maintenir le nombre d'adhérents au même niveau que l'an passé (117 élèves contre 115 l'an passé) et ouvrir 20 ateliers (contre 19 l'an passé). De plus, le taux de participation en fin d'exercice s'est nettement amélioré, preuve que nos efforts d'amélioration de la qualité des prestations portent leur fruit.

Comme décidé lors de la dernière Assemblée Générale, au vu des bons résultats de l'exercice précédent, nous avons ouvert certains ateliers dont la participation était nettement en dessous du seuil de 5/6 membres nécessaire à l'équilibre financier.

Sur le plan financier, l'Assemblée Générale du 19 décembre 2013 a approuvé les comptes de l'année passée. Aujourd'hui, notre situation reste saine. Vous pourrez constater, lors de la lecture du rapport financier, que le résultat de l'exercice est proche de l'équilibre et que nos réserves nous mettent à l'abri pour les années à venir.

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois durant l'exercice et a travaillé, au-delà de la gestion courante de l'association, sur l'amélioration de la qualité des prestations. Le règlement intérieur a été modifié pour mieux tenir compte de la législation en matière de formation professionnelle.

Les membres

L'association a continué de se faire connaître en participant au forum des associations de septembre 2013 et en utilisant les moyens mis à notre disposition par la Mairie : parution d'un article dans le VAC et insertion de messages sur les panneaux lumineux de la ville. Notre site internet a également été un important moyen de promotion.

On peut constater que parmi les 117 membres participants aux ateliers de langue, 60% sont des « anciens », 20% nous ont rejoints suite au forum, et 20% nous ont connus par l'intermédiaire du site internet.

Nous avons pu constater un fort niveau d'inscriptions en janvier - février, phénomène difficile à expliquer qui a contribué à notre équilibre financier.

Enfin, quelques statistiques :

- 70% femmes, 30% hommes
- 62% retraités, 38% actifs
- 67% conflanais, 33% autres venant de 17 communes voisines

Les cours

Nous avons ouvert cette année dix-huit cours en début d'exercice. Quatre nouveaux ateliers de breton, espagnol, portugais et italien vu le jour. Seuls les cours n'ayant que deux membres inscrits n'ont pas été ouverts (allemand « débutant » et espagnol « conversation »).

En anglais, seul un des niveaux « faux-débutants » a pu être ouvert, en raison de la défaillance de dernière minute de notre animatrice. Deux autres niveaux (« intermédiaire » et « conversation ») ont pu ouvrir en février suite au recrutement de Suzy comme animatrice anglaise, ce qui porte à 20 le nombre total d'ateliers ouverts aujourd'hui.

Les huit langues proposées sont les mêmes que l'an passé, mais au classement, l'espagnol est maintenant largement en tête :

- Espagnol : 31 élèves, quatre ateliers, deux animateurs
- Italien : 23 élèves, quatre ateliers, une animatrice
- Anglais : 19 élèves, trois ateliers, deux animateurs
- Polonais : 14 élèves, deux ateliers, une animatrice
- Chinois : 9 élèves, deux ateliers, une animatrice
- Breton : 9 élèves, deux ateliers, une animatrice
- Allemand : 6 élèves, un atelier, une animatrice
- Portugais : 6 élèves, deux ateliers, une animatrice

Le nombre d'élèves par cours a été limité, à une exception près, à 8 pour les cours des trois premiers niveaux et à 9 pour les cours de conversation.

Par ailleurs, dans le souci d'améliorer la qualité de nos prestations, le Conseil d'Administration a décidé de confier à Sylvie POUYET un rôle de « soutien pédagogique » au sein de l'association. Elle a, à ce titre, assisté à tous les cours et, au-delà des recommandations individuelles faites aux animateurs, elle a dressé un bilan conduisant aux recommandations suivantes:

- Il faut continuer à insister pour que l'usage quasi exclusif de la langue devienne une règle pour tous les animateurs. Si certains le font de façon très naturelle, d'autres éprouvent encore quelques difficultés.

- Il est très souhaitable de créer une bibliothèque de jeux.
- L'animation d'un atelier de trois élèves est un exercice très périlleux pour les animateurs, à fortiori en cas d'absence d'un ou plusieurs membres. Il faut réfléchir à revenir l'année prochaine à des groupes de cinq élèves minimum et que l'on n'ouvre pas de cours à trois, voire même à quatre élèves, et ceci en dehors de toute considération économique.
- Certains animateurs ont besoin d'une aide face aux deux problèmes suivants : comment faire taire quelqu'un qui parle trop et faire parler des élèves qui n'osent pas s'exprimer ?

Ces mesures sont en cours de mise en œuvre. De plus certains achats de matériel ont été effectués visant à aider les animateurs dans leur tâche.

Les animateurs

Nous avons recruté cette année deux nouvelles animatrices pour les cours suivants :

- Anglais, Suzy
- Portugais, Helena

La défaillance et le non remplacement de notre animatrice d'anglais restent le point noir de la rentrée. Nous avons recherché en utilisant tous les moyens de communication mis à notre disposition et en élargissant nos recherches dans les différentes communautés anglophones de la région de Conflans. Nous avons pu finalement trouver Suzy au travers d'une association de Cergy qui vient en aide aux étudiants étrangers venant à Cergy en particulier dans le cadre du programme « Erasmus ». Ce profil présente l'inconvénient d'une présence en France ayant un caractère temporaire (un an, voire deux ans), mais facilite beaucoup l'embauche dans le respect de la législation du travail. Nous maintenons donc des contacts avec cette association.

Un effort doit être mis sur le recrutement des animateurs et en particulier sur l'anticipation. La préparation de la rentrée 2014 – 2015 a déjà commencé et nous mettons tout en œuvre pour ne pas voir se renouveler ce scénario.

Une réunion de formation à l'intention des animateurs s'est tenue le 16 octobre 2013. Jeanette LORIC y a évoqué essentiellement les moyens de détourner des jeux traditionnels pour en faire des outils d'apprentissage de la langue. Cette séance, à laquelle assistait la quasi-totalité des animateurs, a été très appréciée et a déjà conduit certains à adopter ces méthodes et faire évoluer leur animation. Comme l'an passé, il est important de noter que Jeanette a fait cette prestation de façon entièrement bénévole, comme l'an passé.

Les référents

La notion d'un référent pour chaque cours a été introduite l'année dernière. Une réunion des référents s'est tenue le 14 décembre 2013 afin de mieux les informer sur le fonctionnement de l'association et le rôle du référent. A noter que les référents ont

demandé que cette réunion d'information puisse se tenir plus tôt dans la saison afin qu'ils soient bien au courant de leur rôle et puisse agir auprès des membres de leurs groupes.

Cette fonction a déjà démontré son efficacité, mais elle doit encore être renforcée pour l'exercice à venir.

Les locaux

La municipalité a libéré les locaux qu'elle occupait place Romagné et les a affectés à RECONU et Destination Demain. Le gain de place est important puisque RECONU dispose maintenant de cinq salles de réunion.

Le déménagement dans les nouveaux locaux de RECONU s'est déroulé les 6 et 7 novembre. La planification des salles a été refaite et est maintenant sur le site. Tous les cours ont été transférés dans les locaux de RECONU à compter du jeudi 7 novembre 2014 et nous considérons que nous bénéficions de locaux tout à fait corrects pour notre fonctionnement : nombre de salles, confort des salles, proximité de la gare.

La situation fiscale

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du 7 juin 2013, nous avons consulté la Direction Générale des Finances Publiques de Versailles sur le régime fiscal dont doit relever notre association. La réponse a été reçue le 25 septembre dernier : il est considéré que l'essentiel de notre activité, à savoir les cours de langues, est une activité lucrative s'exerçant dans un domaine concurrentiel. En conséquence, l'association est assujettie à la TVA ainsi qu'à l'impôt sur les sociétés. Elle est également redevable de la cotisation économique territoriale (ex taxe professionnelle).

a) TVA

L'association est soumise à la TVA, mais elle en est exonérée compte tenu du niveau de son activité. Cette « franchise en base » est applicable tant que le chiffre d'affaires global de l'association reste inférieur à 32 500 euros, seuil qu'il faudra donc veiller à ne pas dépasser à l'avenir. Seule contrainte, nos factures devront porter la mention « TVA non applicable – article 293 B du CGI »

b) Impôts sur les sociétés

L'association est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 15% de son résultat avant impôt. La déclaration fiscale, ainsi que le paiement en résultant, doivent être faits par internet dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice. Un « relevé de solde » doit ensuite être établi et transmis dans les quinze jours.

Notre contribution, provisionnée au titre de l'exercice précédent, a été versée au Trésor Public dans les délais.

c) Contribution économique territoriale (CET)

La CET dépend du chiffre d'affaires, mais dans notre cas, nous serons taxés au plancher défini pour la commune concernée, soit environ 800 euros. Cette taxe n'est pas déclarative, elle est appelée en fin d'année, mais l'association est exonérée la première année. Il faudra la provisionner en fin d'exercice, au même titre que l'impôt sur les sociétés.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comporte neuf membres élus lors de la dernière Assemblée Générale. Ont été désignés par le Conseil : un président, un vice-président, une secrétaire, une secrétaire-adjointe, une trésorière et une trésorière-adjointe. Compte tenu du nombre de membres, il n'a pas été tenu de réunions particulières du bureau. Nous avons eu à faire face à la démission en fin d'année de notre trésorière Elisabeth LEMOINE, pour raisons personnelles, et son remplacement a été assuré aussitôt par Marie-Claude MAJCHERCZYK, remplacement confirmé lors de notre AG de décembre 2013.

Le Conseil s'est réuni en juin, septembre, novembre 2013, mars et mai 2014. Ces réunions ont été essentiellement consacrées à la gestion courante, mais aussi à l'amélioration de la qualité des prestations proposées ainsi que du fonctionnement interne de l'association

Un accord a été passé entre le comité de jumelage (Cécile BERTHET), le Bouquet des Cultures et la Médiathèque de Conflans pour proposer aux membres des séances gratuites de visionnage de films en VO. Ces séances se déroulent à la médiathèque au rythme d'environ une fois par mois.

Le règlement a été modifié pour mieux tenir compte de la législation en matière de formation professionnelle. Un nouvel article stipule que, l'association ne souhaitant pas satisfaire aux conditions trop contraignantes permettant d'être reconnue comme organisme de formation, les cotisations ne peuvent ni ne doivent être imputées sur le plan fiscal à la formation professionnelle.

Enfin, compte tenu de son implication et de son efficacité dans le fonctionnement de l'association depuis sa création, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Sylvie POUYET membre d'honneur du Bouquet des Cultures.

Les fêtes

Nous avons organisé deux fêtes cette année :

- La fête de la Saint Nicolas qui s'est déroulée le 19 décembre 2013 a réuni plus de 60 personnes dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Chaque cours a pu y démontrer son enthousiasme et ses compétences au travers de sketches, de chants etc. Un copieux buffet dont les origines très variées allaient du Portugal à la Chine, en passant par tous les pays dont la langue est pratiquée dans nos cours, a clos cette soirée.

- La fête du printemps qui s'est déroulée le 10 avril 2014, a réuni environ 75 personnes. Comme en décembre, chaque cours a participé à la soirée par des chants, des sketches, parmi lesquels on a particulièrement remarqué une pièce de théâtre en italien, la chanson portugaise, signal du démarrage de la révolution des œillets au Portugal le 25 avril 1974 (il y a quarante ans), et cette valse polonaise mêlant chant, danse, mime et musique. L'ambiance était au rendez-vous et le buffet a été apprécié par toute l'assistance.

Ces fêtes sont l'occasion de nous rassembler, membres adhérents et animateurs, dans une ambiance festive et multiculturelle, en phase avec l'esprit de notre association.

Nous comptons bien poursuivre l'année prochaine ce qui est maintenant devenu une habitude.

Les perspectives

L'association a atteint un bon régime de croisière. Nous ne recherchons plus la croissance et devons nous focaliser sur les prestations :

- améliorer encore et encore la qualité des ateliers
- disposer d'un « portefeuille » d'intervenants afin de pouvoir faire face dans les meilleurs délais à d'éventuelles défections
- proposer le même catalogue de cours que l'an passé, tout cela restant lié, bien entendu, aux demandes qui seront formulées dans les adhésions de l'exercice prochain.
- proposer d'autres activités différentes de l'apprentissage direct des langues, tout en restant dans le domaine de la connaissance des autres cultures.

La pédagogie reste une des caractéristiques importantes de notre association. Elle est basée sur un mode d'enseignement non traditionnel qui fait beaucoup appel à l'initiative et à la fantaisie. Elle reste insuffisamment documentée et doit faire l'objet de travaux particuliers sous forme d'assistance et de soutien à nos intervenants. Ce sera plus particulièrement la mission de Sylvie.

Sur le plan financier, la situation de l'association est saine. Nous ne voyons pas la nécessité d'augmenter les montants des adhésions ni des cotisations et nous proposerons donc, pour la sixième année consécutive, de les maintenir au même niveau.

L'association va voir son Conseil d'Administration évoluer. Certains administrateurs ont souhaité ne pas se représenter et tous les volontaires pour nous aider à progresser sont les bienvenus.

Remerciements

L'année s'est donc plutôt bien déroulée et l'association, qui a atteint une taille qui en fait une des premières associations de Conflans-Sainte-Honorine, est maintenant bien connue. Nous le devons à tous ses membres, à ses animateurs et à tous ses bénévoles, mais

un merci tout particulier doit être adressé à la Municipalité qui nous a toujours aidés par l'accès à ses locaux, à ses moyens de communication et par une subvention. Merci également à R.E.C.O.N.U. qui nous héberge pour tous nos ateliers comme pour notre siège, et à Jeanette LORIC, qui nous assiste avec toute sa compétence et sa gentillesse dans toutes les réflexions liées à la pédagogie.

Le président :

Michel MAITRE